

VCA – Sécurité pour Cadres Opérationnels

CHAPITRE 1: LÉGISLATION

1. À qui la loi sur le bien-être au travail impose-t-elle des obligations ?
 - a. À l'employeur et au travailleur.
 - b. À l'employeur uniquement.
 - c. Au travailleur uniquement.

2. Quel est l'objectif général de la législation sur le bien-être au travail ?
 - a. Promouvoir la sécurité des activités industrielles et le bien-être des travailleurs lors de leur travail.
 - b. Promouvoir la sécurité des produits, des activités industrielles et le bien-être des travailleurs.
 - c. Promouvoir le bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail.

3. Quelle est la mission du service d'inspection "Contrôle du bien-être au travail" ?
 - a. Celle de veiller à une application correcte de l'assurance accidents du travail et maladies professionnelles.
 - b. Celle de contrôler le respect de la législation relative au bien-être au travail.
 - c. Celle de contrôler l'hygiène et la sécurité alimentaire dans les entreprises.

4. Que signifie le marquage CE sur une machine ?
 - a. Que l'équipement de travail est homologué au niveau européen et que sa sécurité est garantie.
 - b. Que l'équipement de travail peut être mis sur le marché dans l'Union Européenne.
 - c. Que l'équipement de travail est muni de dispositifs de protection.

5. Quelles entreprises doivent avoir un conseiller en prévention ?
 - a. Chaque entreprise d'au moins un travailleur.
 - b. Chaque entreprise d'au moins 20 travailleurs.
 - c. Chaque entreprise d'au moins 50 travailleurs.

6. De quoi traite le domaine "charge psychosociale" ?
 - a. De la diminution de la charge de travail et de la promotion de la santé de l'homme.
 - b. De l'organisation des relations sociales au sein des organes de concertation.
 - c. De la promotion de la santé mentale de l'homme.

7. Quelle est la mission du service de prévention et de protection au travail ?
 - a. Assister l'employeur et le travailleur dans l'élaboration d'une politique de prévention.
 - b. Elaborer une politique de prévention et la faire respecter.
 - c. Surveiller le respect de la loi sur le bien-être au travail.

8. Quelle tâche principale relève de la compétence des cadres en matière de prévention et de protection au travail ?
 - a. Donner une formation de sécurité aux travailleurs.
 - b. Déclarer inaptes les travailleurs qui n'ont pas la compétence requise ou qui n'ont pas reçu de formation.
 - c. Veiller au respect des instructions et à l'utilisation des équipements de protection.

CHAPITRE 2 : DANGERS, RISQUES ET PRÉVENTION

1. Qu'est-ce que la prévention ?
 - a. L'analyse des accidents du travail.
 - b. La sous-traitance des tâches dangereuses.
 - c. L'élimination d'actions et de situations dangereuses.

2. Sur quoi débouche une bonne analyse des risques d'une tâche ?
 - a. Sur un aperçu des activités à haut risque.
 - b. Sur des prescriptions générales de sécurité.
 - c. Sur des prescriptions de sécurité spécifiques pour effectuer cette tâche.

3. Quels éléments liés au comportement du travailleur augmentent les risques ?
 - a. Travailler consciencieusement avec intérêt.
 - b. Travailler calmement et consciencieusement.
 - c. Faire le pitre et jouer durant le travail.

4. Quelle est la mesure à privilégier dans la gestion des risques ?
 - a. L'installation de panneaux de signalisation.
 - b. La mise en place de protection collective.
 - c. L'utilisation d'équipements de protection individuelle.

5. Sur le lieu de travail, qu'est-ce qui augmente les risques ?
 - a. Le fait qu'il n'y ait pas de boîte de secours sur le lieu de travail.
 - b. Le fait d'avoir peu d'espace pour bouger.
 - c. Les zones délimitées.

6. Quand faut-il adapter une analyse des risques des tâches ?
 - a. Lorsque les conditions de travail changent.
 - b. À la fin de chaque travail.
 - c. Lors du remplacement des équipes dans le cadre du même travail.

7. Quelle mesure doit prendre le responsable en cas de divergences par rapport au plan de travail ?
 - a. Adapter l'analyse des risques et en discuter avec les travailleurs concernés.
 - b. Faire signaler immédiatement tous les quasi-accidents.
 - c. Organiser une réunion d'évaluation, immédiatement après le travail.

CHAPITRE 3 : ACCIDENTS : CAUSES ET PRÉVENTION

1. Un tube d'échafaudage tombe et blesse un ouvrier à la tête. Comment désigne-t-on un tel fait ?
 - a. Un risque professionnel.
 - b. Un accident du travail.
 - c. Un accident.

2. Que faut-il toujours faire après un accident du travail ?
 - a. Avertir la famille de la victime.
 - b. Signaler l'accident à l'inspection.
 - c. Signaler l'accident à son responsable direct.

3. Quels sont les accidents qui doivent être signalés à votre employeur ?
 - a. Uniquement les accidents avec lésion physique.
 - b. Tous les accidents.
 - c. Uniquement les accidents avec dommages matériels.

4. Quel est l'objectif de l'examen d'un accident du travail ?
 - a. Proposer des mesures pour éviter qu'un tel accident ne se reproduise.
 - b. Etablir des statistiques d'accidents.
 - c. Trouver les responsabilités.

5. Quel facteur personnel peut donner lieu à un accident ?
 - a. Le fait d'être trop concentré.
 - b. Une attention insuffisante.
 - c. Une méthode de travail inadéquate.

6. De quelle manière un responsable direct peut-il contribuer à la prévention des accidents ?
 - a. En accueillant personnellement les travailleurs chaque matin.
 - b. En veillant à faire respecter les procédures et en donnant des informations.
 - c. En évitant de déranger les travailleurs et en les laissant travailler à leur aise.

7. Comment faire de la prévention au niveau de l'environnement de travail ?
 - a. Veiller à ce que le lieu de travail soit propre et bien rangé.
 - b. Dispenser une information claire sur la tâche et les risques.
 - c. Choisir des machines de conception technique sûre.

8. Quelle action fait partie d'une analyse approfondie de l'accident ?
 - a. La recherche du responsable/coupable.
 - b. L'analyse des données et du lien entre les causes.
 - c. La collecte et l'étude des données pour la compagnie d'assurances.

CHAPITRE 4 : COMPORTEMENT DE SÉCURITÉ

1. Comment peut-on contrer au mieux un comportement dangereux ?
 - a. En donnant régulièrement des formations en matière de sécurité.
 - b. En veillant à ce que les appareils ne fonctionnent que lorsque les protections sont effectivement utilisées.
 - c. En veillant à ce que les équipements de protection soient confortables et ne gênent pas ou ne compliquent pas le travail.

2. Comment peut-on à la source prévenir les risques de chute ou de trébuchement ?
 - a. En marquant clairement les obstacles ou les ouvertures dans le sol.
 - b. En rappelant à chacun qu'il est interdit de courir et qu'il faut toujours porter des chaussures de sécurité .
 - c. En veillant dès la conception du bâtiment, du lieu de travail à éliminer les obstacles ou ouvertures dans le sol.

3. Comment peut-on insister sur les avantages d'un comportement sûr ?
 - a. En donnant régulièrement des formations en matière de sécurité.
 - b. En octroyant des primes pour comportement sûr.
 - c. En respectant soi-même les règles de sécurité fixées.

4. En vous rendant dans un atelier de votre entreprise, vous remarquez que le couvercle d'un puits a été déplacé. Que faites-vous ?
 - a. Vous signalez aux services de maintenance que ce n'est pas une façon de travailler et qu'il devrait au moins laisser un ruban tout autour.
 - b. Vous vous inquiétez de savoir si quelqu'un est dans le puits, si la réponse est négative vous remettez immédiatement le couvercle.
 - c. Vous placez un véhicule de l'entreprise de façon à couvrir l'orifice et vous emportez la clé en allant prévenir les services de maintenance.

5. En quoi votre rôle en tant que responsable est-il si important dans la politique de prévention ?
 - a. Vous avez collaboré au plan de prévention.
 - b. Vous avez le niveau de formation le plus élevé.
 - c. Vous choisissez la méthode de travail la plus adéquate.

6. Quel est l'utilité d'une visite de sécurité des lieux de travail ?
 - a. Elle donne un bon aperçu de la situation relative à la sécurité sur le lieu de travail.
 - b. Elle fait en sorte que les travailleurs restent sous pression quant au respect du planning.
 - c. Elle donne la possibilité de donner des instructions sur le travail aux collaborateurs.

7. Comment peut-on insister sur les avantages d'un comportement sûr ?
 - a. En respectant soi-même les règles de sécurité fixées.
 - b. En donnant régulièrement des formations en matière de sécurité.
 - c. En octroyant des primes pour comportement sûr.

8. Comment peut-on réduire les inconvénients d'un comportement dangereux ?
 - a. En expliquant en détail, dans les instructions, quels sont les inconvénients d'un comportement.
 - b. En octroyant des primes pour comportement sûr.
 - c. En veillant à ce que les équipements de protection soient confortables et ne gênent pas.

CHAPITRE 5 : TÂCHES, DROITS, OBLIGATIONS ET CONCERTATION

1. Quel est un des droits des travailleurs en matière de bien-être au travail ?
 - a. Celui d'arrêter le travail en cas de danger grave et immédiat après avoir averti son responsable.
 - b. Celui de choisir les vêtements de travail qui lui vont mieux.
 - c. Celui de choisir quand porter ses équipements de protection individuelle (EPI).

2. Qui participe aux réunions du comité de prévention et de protection au travail (CPPT) ?
 - a. Les travailleurs et leurs délégués.
 - b. Des représentants de l'employeur, l'inspection et des experts.
 - c. Des représentants de l'employeur, des représentants des travailleurs et éventuellement des experts.

3. Quelle est une des obligations des travailleurs?
 - a. Acheter ses propres équipements de protection individuelle.
 - b. Utiliser correctement les équipements de protection individuelle et en prendre soin.
 - c. Souscrire une assurance accidents du travail.

4. Que contient le rapport des réunions du comité de prévention et de protection au travail (CPPT)?
 - a. Des avis et des propositions à destination de l'employeur.
 - b. Des mises en demeure à destination de l'employeur relative à la sécurité sur le lieu de travail.
 - c. Des demandes au niveau salarial.

5. Quelle tâche relève de la compétence des cadres en matière de prévention et de protection au travail?
 - a. Celle de rapporter les incidents et les accidents à l'assureur.
 - b. Celle de calculer et d'analyser les statistiques en matière d'accidents et d'incidents.
 - c. Celle de participer à l'analyse des accidents du travail et des incidents.


6. Qu'est-ce qui peut rendre un toolbox meeting intéressant?
 - a. Faire en sorte que le toolbox meeting dure environ une heure.
 - b. Faire en sorte que le toolbox meeting dure maximum 15 minutes.
 - c. Choisir différents sujets de manière à ne pas trop s'attarder sur un point précis.

7. Quel est le but d'un toolbox meeting ?
 - a. Faire en sorte d'éviter les manœuvres et comportements dangereux.
 - b. Indiquer aux travailleurs le responsable sécurité d'un projet.
 - c. Permettre aux travailleurs de débattre eux-mêmes d'un sujet relatif à la sécurité au travail.

CHAPITRE 6 : PROCÉDURES, INSTRUCTIONS ET SIGNALISATION

1. A quel groupe de panneaux de signalisation le panneau suivant appartient-il ?
 - a. Panneau de sauvetage ou de secours.
 - b. Panneau d'obligation.
 - c. Panneau concernant le matériel de lutte contre l'incendie.
2. Dans quelle situation utilise-t-on une bride d'isolation ?
 - a. Lors du nettoyage de citernes.
 - b. Lors de l'utilisation de machines électriques.
 - c. Lors de travaux de toiture.
3. Sur quoi portent les règles spécifiques de sécurité ?
 - a. Les temps de travail, la tenue de travail, les pauses et les interruptions.
 - b. Les mesures en cas d'incidents ou d'accidents.
 - c. A L'accès aux espaces confinés, l'utilisation des EPI requis, l'utilisation sûre des appareils.
4. À quoi sert un permis de travail ?
 - a. À assurer la coordination de toutes les activités.
 - b. À fournir des informations sur un travail déterminé à toutes les personnes qui exécutent ce travail.
 - c. À promouvoir la concertation entre toutes les personnes concernées par le travail à exécuter.
5. Lequel des permis suivants N'EST PAS un permis de travail ?
 - a. Le permis pour la démolition de matériaux contenant de l'amiante.
 - b. Le permis d'environnement.
 - c. Le permis de terrassement.
6. Quelle est la forme d'un panneau d'interdiction ?
 - a. Triangulaire.
 - b. Carrée.
 - c. Ronde.
7. Comment peut-on sécuriser une installation ?
 - a. En utilisant des équipements de protection individuelle.
 - b. En mettant hors tension l'alimentation électrique.
 - c. En bloquant les pièces mobiles.



8. Que signifie ce panneau (noir sur fond jaune) ?
- Danger lié au passage de véhicules de manutention.
 - Véhicules de transport interdits.
 - Passage interdit aux piétons.
- 
9. Quelles sont les caractéristiques d'une bonne signalisation de danger ?
- A Une bonne signalisation contient toujours un texte clair et lisible.
 - Une bonne signalisation doit être visible de chaque côté de la situation dangereuse.
 - La couleur de la signalisation doit être différente pour chaque obstacle.
10. A quoi s'engage le titulaire d'un permis de travail lorsqu'il signe le permis ?
- À veiller à ce que les travaux se déroulent conformément au permis.
 - À donner une description complète des travaux à exécuter.
 - A exécuter les travaux sans accidents.

CHAPITRE 7 : SITUATIONS D'URGENCE

1. Qui peut déclarer l'incident terminé dans le cadre de l'organisation d'urgence de l'entreprise ?
- La personne désignée à cet effet dans le plan d'urgence.
 - Le chef du service de secours de l'entreprise.
 - La direction de l'entreprise.
2. Que faut-il faire quand on entend le signal d'évacuation ?
- Quitter au plus vite les lieux en utilisant l'ascenseur.
 - Ouvrir les portes et les fenêtres pour évacuer la fumée vers l'extérieur.
 - Suivre les instructions de la personne responsable de l'évacuation.
3. Quand faut-il organiser un exercice d'évacuation ?
- A la demande du service d'incendie.
 - Au moins 1 x par an.
 - Au moins 1 x tous les 2 ans.
4. Quel matériel de lutte contre l'incendie est pris en compte dans le plan d'urgence de l'entreprise ?
- Le matériel de lutte contre l'incendie du service d'incendie de la commune.
 - Le matériel de lutte contre l'incendie du service d'incendie de la commune et celui de l'entreprise.
 - Le matériel de lutte contre l'incendie et les dispositifs d'extinction de l'entreprise.

5. Quelles informations relatives au plan d'urgence de l'entreprise doivent nécessairement être communiquées aux travailleurs d'entreprises extérieures ?
 - a. Les noms et données de contact de la cellule de crise.
 - b. Les endroits sûrs où les victimes seront soignées.
 - c. Le plan d'évacuation et la procédure pour signaler la catastrophe.

CHAPITRE 8 : SUBSTANCES DANGEREUSES



1. Quand ce symbole apparaît sur l'emballage d'un produit, quelle est la caractéristique du contenu ?
 - a. Toxique.
 - b. Corrosif (mordant).
 - c. Explosif.
2. Quel est le risque quand un espace de travail contient plus de 21 % d'oxygène ?
 - a. Le risque d'incendie est plus élevé.
 - b. La température peut monter.
 - c. Il y a un risque d'asphyxie.
3. Que représente la case blanche (en dessous) sur le diamant de danger ?
 - a. L'absence de danger durant le transport.
 - b. La réactivité de la substance avec l'eau et les dangers spécifiques.
 - c. La réaction rapide (instabilité) de la substance avec d'autres produits.
4. Quelle est la mesure la plus appropriée pour se protéger contre l'effet des substances dangereuses ?
 - a. Utiliser des équipements de protection individuelle.
 - b. Utiliser des équipements de protection collective.
 - c. Éliminer le risque à la source.
5. Dans quels cas l'étiquetage de produits dangereux est-il obligatoire ?
 - a. Sur les fûts, emballages, récipients et bouteilles qui sont utilisés sur le lieu de travail.
 - b. Sur les emballages, fûts et bouteilles d'une contenance de moins d'une tonne qui sont mis sur le marché.
 - c. Sur tous les emballages, fûts, récipients et bouteilles qui sont mis sur le marché et/ou sont utilisés sur le lieu de travail.
6. Comment désigne-t-on l'effet d'un produit nocif sur le corps ?
 - a. Il s'agit toujours d'un effet aigu (immédiat).
 - b. Il s'agit toujours d'un effet chronique (après une certaine durée).
 - c. L'effet peut être aussi bien aigu que chronique.

7. Que faut-il vérifier pour être certain d'utiliser la bonne bonbonne de gaz ?
 - a. L'étiquette avec les informations sur le produit.
 - b. Si le col (ogive) de la bonbonne est de la même couleur que le reste de la bouteille.
 - c. Le panneau situé près de la réserve de bonbonnes de gaz.

8. Qu'est-ce que le monoxyde de carbone (CO) qui est libéré lors d'une mauvaise combustion ?
 - a. Une substance qui affecte la couche d'ozone mais ne présente pas de risque immédiat pour la santé.
 - b. Un gaz inodore, incolore et très toxique.
 - c. Une substance incolore fétide (odeur de combustion) pouvant être très toxique.

CHAPITRE 9 : INCENDIE ET EXPLOSION

1. Comment éteindre un incendie ?
 - a. En le refroidissant.
 - b. En ajoutant de l'énergie.
 - c. En fournissant de l'oxygène.

2. Quelle est la signification d'une concentration en gaz qui se situe au-dessus de la limite supérieure d'explosivité ?
 - a. La concentration en gaz est trop faible et une explosion n'est pas possible.
 - b. La concentration en gaz est suffisante et une explosion est possible.
 - c. La concentration en gaz est trop élevée et une explosion n'est pas possible.

3. Quel est le rapport entre le point d'éclair et la température d'auto-inflammation ?
 - a. Le rapport est identique.
 - b. La température du point d'éclair est plus basse.
 - c. La température du point d'éclair est plus élevée.

4. Comment faut-il idéalement éteindre une borne électrique en feu ?
 - a. Avec de l'eau.
 - b. Avec un extincteur à CO₂.
 - c. Avec une couverture anti-feu.

5. Quel danger annonce ce panneau ?
 - a. Une substance explosive.
 - b. Une zone présentant un risque d'explosion.
 - c. Un mélange explosif.



6. Quelle exigence n'est pas propre aux zones explosives ?
 - a. Disposer d'une autorisation écrite avant de pénétrer dans la zone.
 - b. Avoir le matériel adapté (anti-étincelles, antidéflagrant).
 - c. Passer une visite médicale avant d'entrer dans la zone.

7. Comment un catalyseur positif agit-il sur un feu ?
 - a. Il agit comme un comburant.
 - b. Il agit chimiquement sur l'incendie en l'intensifiant.
 - c. Il agit chimiquement sur l'incendie en l'atténuant.

CHAPITRE 10 : ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL

1. À quoi sert le bouton rouge en forme de champignon sur une machine ?
 - a. À faire tourner la machine à une vitesse faible de sécurité.
 - b. À enclencher un signal d'alarme en cas d'urgence.
 - c. À arrêter la machine le plus rapidement possible en cas d'urgence.

2. Quelle sécurité Ne doit Pas être présent sur une meuleuse portative ?
 - a. Une coiffe de protection.
 - b. Un bouton d'arrêt d'urgence.
 - c. Un dispositif de commande de type homme-mort.

3. Quelle est la bonne façon de travailler avec un palan ?
 - a. Lors de l'utilisation d'un palan, il faut fixer la charge à la pointe du crochet.
 - b. Lorsque vous utilisez un palan équipé d'un levier, vous pouvez allonger le levier avec un tube solide.
 - c. Il ne faut jamais soulever une charge qui est plus lourde que la charge maximale autorisée au point de suspension ou du palan.

4. Quelle est la bonne méthode de travail avec une chaîne de levage ?
 - a. La charge maximale autorisée doit être réduite lorsque vous allongez la chaîne.
 - b. Il ne faut utiliser qu'un maillon aussi solide que ceux de la chaîne pour allonger.
 - c. Une chaîne ne peut jamais être allongée, excepté par le fabricant.

5. Quelle est la meilleure mesure à prendre pour protéger un opérateur des parties mobiles d'une machine ?
 - a. Placer des écrans fixes.
 - b. Installer un bouton d'homme mort.
 - c. Porter des lunettes de sécurité.

6. Quelle est la bonne manière de travailler avec des câbles d'acier ?
 - a. Bien nouer le câble s'il n'y a pas de fermoirs.
 - b. Protéger le câble lorsque la charge présente des angles pointus.
 - c. Nettoyer régulièrement le câble avec du détergeant ou de l'acide.

7. Quelles conditions sont requises pour conduire un chariot élévateur ?
 - a. Il faut être apte d'un point de vue médical et avoir reçu une formation appropriée.
 - b. Il faut avoir 18 ans minimum et être titulaire d'un permis de conduire catégorie C ou équivalent.
 - c. Il faut avoir subi un examen médical et avoir au moins une taille de 1m80.

CHAPITRE 11 : ACTIVITÉS ET CIRCONSTANCES SPÉCIFIQUES

1. Quels équipements de protection individuelle sont obligatoires pour le soudage ?
 - a. Une protection auditive.
 - b. Ils sont laissés au choix du soudeur.
 - c. Une protection oculaire.

2. Quel est le risque lors de travaux de démolition ?
 - a. Risque dû aux rayons infrarouge.
 - b. Risque de chute de mur instable.
 - c. Risque dû aux liants des peintures.

3. Avec quoi peut-on sécuriser le mieux les ouvertures dans les parois ?
 - a. Avec un panneau de signalisation.
 - b. Avec un ruban de marquage de couleur.
 - c. Avec un treillis métallique.

4. À quoi sert la « fiche d'échafaudage » ou le « scafftag » ?
 - a. À indiquer s'il est permis ou non de monter sur l'échafaudage.
 - b. À indiquer la date à laquelle l'échafaudage sera contrôlé.
 - c. À indiquer si le monteur d'échafaudage a reçu une formation.

5. Comment un élévateur à nacelle peut-il être utilisé ?
 - a. Comme engin de levage pour amener du matériel sur une plate-forme de travail située à un niveau supérieur.
 - b. Comme plate-forme de travail pour effectuer des travaux en hauteur .
 - c. Comme ascenseur pour amener des travailleurs sur une plate-forme de travail située à un niveau supérieur.

6. Quel est le risque lié aux travaux d'excavation ?
 - a. Risque d'électrocution due à l'endommagement de câbles sous tension.
 - b. Risque lié à un mauvais placement de garde-corps.
 - c. Risque dû à l'instabilité de l'échafaudage.

7. Dans un espace confiné, quelles mesures faut-il prendre en présence d'appareils à parties mobiles ?
 - a. Les parties mobiles doivent être protégés avant de débiter les travaux dans l'espace confiné.
 - b. Un garde de sécurité doit être présent durant les travaux.
 - c. Un expert doit mettre en arrêt les parties mobiles avant de débiter les travaux dans l'espace confiné.

8. Pour quelle raison une échelle peut-elle être utilisée ?
 - a. Pour tous les travaux pour lesquels il serait trop long d'installer un échafaudage.
 - b. Pour les activités d'inspection ou de contrôle.
 - c. Pour transporter du matériel vers un lieu de travail plus élevé.

9. En ce qui concerne les travaux d'excavation, quel est l'objectif du CICC ?
 - a. Modèle mathématique pour estimer les conséquences environnementales des travaux de voiries souterraines.
 - b. Banque de données sur les voiries souterraines.
 - c. Méthode de travail sur les voiries souterraines.

CHAPITRE 12 : ÉLECTRICITÉ ET RAYONNEMENT

1. À quoi sert un disjoncteur différentiel ?
 - a. À jouer le rôle de mise à la terre électronique.
 - b. À couper la tension en cas de fuite de courant.
 - c. À contrôler la conformité de l'installation au niveau des mises à la terre.

2. Quelle est une règle générale à respecter lorsqu'on travaille avec du matériel électrique ?
 - a. Toujours porter des chaussures isolantes.
 - b. N'utiliser qu'un voltage faible de sécurité.
 - c. (Faire) remplacer immédiatement les fils, câbles et interrupteurs endommagés.

3. Quelle est la bonne façon de travailler avec une rallonge ?
 - a. Dérouler complètement le câble.
 - b. NE PAS utiliser de câbles trop lourds.
 - c. Laisser le câble enroulé, dans la mesure du possible.

4. Dans quelle situation l'électricité statique peut-elle se former ?
 - a. En poussant ou faisant glisser des produits sur un sol humide.
 - b. Lors du chargement, déchargement ou transport de poudres et de produits granuleux.
 - c. Lors de l'utilisation de courant continu dans des installations électriques.

5. Quelle est une cause très fréquente d'accidents avec l'électricité ?
 - a. Les incendies et explosions.
 - b. Une mise à la terre défectueuse ou manquante.
 - c. Une panne d'alimentation.

6. Quand faut-il mettre à la terre les échafaudages ?
 - a. Lorsque l'échafaudage ne peut être installé sur un sol isolant.
 - b. Lorsque l'air extérieur est très humide.
 - c. Lorsqu'il y a des conduites électriques à proximité.

7. Comment peut-on se protéger contre les radiations ionisantes ?
 - a. En prenant une douche immédiatement après avoir été exposé.
 - b. En portant des équipements de protection individuelle adaptés.
 - c. En portant un dosimètre.

8. Qui vise-t-on quand on parle de personnes «averties» ou «BA4» en termes d'électricité ?
 - a. Une personne suffisamment informée pour éviter les dangers de l'électricité.
 - b. Une personne qui connaît les dangers et qui peut travailler sur des installations sous tension.
 - c. Une personne qui peut effectuer des travaux sur une installation sous tension moyennant le contrôle d'une autre personne.

CHAPITRE 13 : UN LIEU DE TRAVAIL ERGONOMIQUE

1. Quelle est la bonne méthode à suivre pour soulever une charge et la déplacer manuellement ?
 - a. Il faut porter la charge le plus près possible du corps.
 - b. Il faut porter la charge le plus possible à côté du corps.
 - c. Il faut porter la charge le plus loin possible du corps.

2. Qu'est-il conseillé de faire lors de la manutention manuelle de charges sur une longue durée ?
 - a. Faites tout le travail en une fois et accordez-vous ensuite une plus longue pause.
 - b. Si la distance est longue, veillez à la parcourir en une fois.
 - c. Changez régulièrement de position.

3. Lequel de ces phénomènes est le plus souvent révélateur d'une perte auditive ?
 - a. Avoir des troubles de l'équilibre.
 - b. Avoir une meilleure perception des tonalités aiguës.
 - c. Entendre des sifflements qui ne proviennent pas de l'environnement.

4. À quelle règle répond un bon éclairage sur le lieu de travail ?
 - a. Il faut éviter les réflexions de lumière.
 - b. Il faut accentuer autant que possible les différences entre ombre et lumière.
 - c. Plus le détail que l'on doit visualiser est petit, plus l'intensité lumineuse doit être petite.

5. De quels moyens de prévention dispose-t-on pour éviter les effets néfastes des vibrations ?
 - a. Remplacer les outils électriques par des outils pneumatiques.
 - b. Utiliser des gants anti-vibrations.
 - c. Améliorer la condition physique des travailleurs.

6. Quelle mesure de gestion est prioritaire en ce qui concerne le bruit ?
 - a. Porter des protections auditives individuelles.
 - b. Isoler les machines.
 - c. Utiliser des matériaux absorbants sur les murs et au plafond.

7. Dans quel cas la position debout est-elle préférable à la position assise ?
 - a. Quand on ne doit pas s'étirer ou s'étendre.
 - b. Quand il faut exercer des forces descendantes (par ex. emballer des matériaux).
 - c. Quand la cadence de travail est très élevée.

8. Quel facteur a une influence sur la charge mentale ?
 - a. Le sexe du travailleur.
 - b. L'âge du travailleur.
 - c. La relation avec les collègues.

CHAPITRE 14 : ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

1. Qui est responsable de l'entretien, du nettoyage et de la réparation des équipements de protection individuelle d'un intérimaire ?
 - a. L'entreprise utilisatrice.
 - b. L'entreprise de travail intérimaire.
 - c. L'intérimaire.

2. À quelles exigences doivent satisfaire les équipements de protection individuelle ?
 - a. Ils doivent être suffisamment solides pour pouvoir résister à plusieurs accidents.
 - b. Ils doivent toujours être confectionnés sur mesure pour la personne qui doit les porter.
 - c. Ils doivent offrir une protection, mais sans générer un autre risque.

3. Parmi les exemples cités, quel est celui qui correspond à une protection collective contre les chutes ?
 - a. Un harnais de sécurité.
 - b. Un filet de recueil.
 - c. Une longe.

4. Contre quoi des lunettes de sécurité protègent-elles ?
 - a. Contre la poussière.
 - b. Contre les projections.
 - c. Contre la lumière intense.

5. Quelle partie du corps le masque facial protège-t-il ?
 - a. Uniquement les yeux.
 - b. Les voies respiration.
 - c. Tout le visage.

6. Dans quelle situation les masques à filtre sont-ils indiqués comme équipement de protection individuelle ?
 - a. Lorsque les concentrations de substances dangereuses dans l'environnement de travail sont faibles et connues.
 - b. En cas de manque d'oxygène ou si l'oxygène risque de manquer.
 - c. Lorsque les concentrations des substances dangereuses dans l'environnement de travail ne sont pas connues.

7. En quelle matière sont faits les gants qui offrent une protection contre les produits nocifs ?
 - a. En cuir.
 - b. En plastique.
 - c. En textile.

8. Pourquoi utilise-t-on des vêtements de signalisation ?
 - a. Pour garantir la visibilité du travailleur.
 - b. Pour identifier les personnes ayant une fonction spéciale dans l'entreprise.
 - c. Pour identifier les personnes qui donnent des signaux.

9. Après une chute, que faut-il faire avec la protection antichute ?
- Jeter la longe et la remplacer par une autre.
 - Réparer le système d'ancrage ou le remplacer par un nouveau.
 - Faire contrôler le harnais et le système d'arrêt des chutes par un expert.

RÉPONSES

Questions	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Chapitre										
1	a	c	b	b	a	c	a	c	-	-
2	c	c	c	b	b	a	a	-	-	-
3	b	c	b	a	b	b	a	b	-	-
4	b	c	c	b	c	a	a	a	-	-
5	a	c	b	a	c	b	c	-	-	-
6	b	a	c	c	b	c	b	a	b	a
7	a	c	b	b	c	-	-	-	-	-
8	a	a	b	c	c	c	a	b	-	-
9	a	c	b	b	b	c	b	-	-	-
10	c	b	c	b	a	b	a	-	-	-
11	c	b	c	a	b	a	c	b	b	-
12	b	c	a	b	b	c	b	a	-	-
13	a	c	c	a	b	b	b	c	-	-
14	a	c	b	b	c	a	b	a	c	-